

Procès-verbal De l'assemblée générale du 18 novembre 2010

Elle s'est déroulée à la salle Bourgeoisiale de l'Hôtel de Ville de St-Maurice. La première partie concernait la partie statutaire et la seconde, comprenait une présentation du projet géothermique de Lavey-St-Maurice par Monsieur Dominique Perritaz, ingénieur HES.
Début de la séance : 19h35 !

Présences : Le comité ainsi que quinze personnes.

Excusés : Rachel Blatter, Laurent Trisconi, Nathalie Cretton, Thierry Champod, Noëlle Damlincourt, Jean-Luc Simeon, Nathalie Michellod, Francine Bohren, Christian Bressoud, Christian Marcoz, Francine Crutuzolla, Evelyne Bezat, Anne-Catherine Bovel.

Partie statutaire.

Mots de bienvenue, présentation et approbation de l'ordre du jour.

2. Lecture et approbation du PV de l'assemblée 2009.
3. Rapport d'activité :
 - 5 séances de comité.
 - Rencontrer la direction de la raffinerie : rencontrer le directeur en présence de M. Arnold.
 - Séance avec M. Mariéthod et Rodriguez. Présentation d'un bilan 5 ans après le fonctionnement des activités.
 - Echanges de mails et lettres avec les services vaudois et valaisan principalement sur la qualité de l'eau.
 - Intervention le 9 juillet auprès de la raffinerie au sujet des fumées.
 - Réalisation du flyer de Chablair.
 - 2 octobre, tenue d'un stand à Monthey.
 - Suivi du projet de Chavalon en collaboration avec les associations écologiques.
4. Lecture et approbation des activités de Chablair de 2009.
5. Compte de l'exercice 2009.
 - Suivi du projet de Chavalon en collaboration avec les associations écologiques.
 - Recettes : Fr. 2'084.85
 - Dépenses : Fr. 1'455.70

- Bénéfice : Fr. 629.15
- Fortune au 31.12.2009 : Fr. 4'675.25

Durant l'été le flyer a été imprimé ainsi qu'une banderole a été créée ce qui diminue d'environ de moitié la fortune de l'association.

Les comptes ont été contrôlés par les vérificatrices des comptes (Mesdames Prisca Vythelingum et Nathalie Gabioud Fasel).

Les comptes sont approuvés par l'assemblée qui en donne décharge au caissier.

Le maintien du montant de la cotisation à Fr. 30.-- est accepté par l'assemblée.

6. Elections :

Un membre du comité a remis sa démission pour des raisons professionnelles.

La candidature de Sandrina Cirafici est soumise à l'assemblée. Approbation de l'assemblée.

Réélection des vérificatrices des comptes, Mesdames Prisca Vythelingum et Nathalie Gabioud Fasel.

7. Perspectives:

- Suivre les assainissements de la raffinerie et maintenir la pression sur les services cantonaux. Le site de la raffinerie n'analyse que des émissions mensuelles alors que l'ordonnance fédérale prévoit des moyennes journalières. Les pics ne figurent pas sur leur site. Le permis d'exploitation de la VRU (dépotage) n'est pas encore donné par le canton de Vaud. Toutes les garanties de sécurité ne sont pas remplies.
- Pétition contre la haute voltage suite à un groupe de citoyens. Soucis du bruit, du danger et de la pollution. Nous voulons un arrêt des voltiges ou du moins une réglementation stricte. Possibilité de télécharger cette pétition sur le site www.Chablair.ch.
- SATOM. Décision d'intervenir dans les médias afin d'empêcher la SATOM de prétendre aux écoliers de la région que l'usine rejette uniquement de la vapeur d'eau. L'information est erronée car selon le rapport annuel de l'usine, elle rejette des poussières, du cadmium, du plomb, du zinc, des composés fluorés inorganiques, des composés chlorés inorganiques, du monoxyde de carbone, des oxydes de soufre, des oxydes d'azote, de l'ammoniac et composés de l'ammonium. Même si les valeurs sont dans le respect des normes, les enfants doivent être conscients que la SATOM pollue. Le message qu'ils doivent recevoir est : plus on consomme plus on pollue. Il faut inciter les jeunes à devenir des consomm'acteurs et non des consommateurs. Chablair a déjà dénoncé ce message fait par la SATOM mais rien n'a changé. De plus, les scories sont également une source de pollution dont le sujet n'est pas abordé dans les écoles.
- Suivre l'assainissement du site du Pont Rouge.
- Lors de désagréments, téléphoner à la raffinerie au 024 475 65 00 au chef de tour 24h sur 24.

8. Divers
- Priorité actuellement à la pétition.
 - Faire un stand pour la récolte de signatures. Aux marchés de Noël ou sur une autre forme.
 - Faire des envois du flyer de Chablair dans les ménages dans la région.
 - L'assainissement de la décharge de Bonfol a du être stoppé suite à un problème technique (explosion). Le souci de certains membres de l'assemblée est que nous risquons de vivre les mêmes risques lors de l'assainissement de la décharge du Pont-Rouge.

Présentation par Monsieur Dominique Perritaz.

AGEEP (Alpine Géothermale Power Production) – Lavey – Vaud

Objectifs : en forant à 2300m voire 3200m : 40 l/s et 110o C. Pour électricité et énergie thermique.

Aujourd'hui, 2 puits sortent de l'eau à environ 40o à 55o C. Pour les bains de Lavey.

2011 Forage et essais de pompage.

2012 Distribution de l'énergie.

22 à 26 Mio CHF (y.c. CAD primaire).

Puissance géothermale 10'000 kw

Puissance électrique nette 250 kw

Puissance chauffage à distance 7000 kw

Energie électrique produite 1.6 Gwh/an

Energie de chauffage fournie 26 GWh/an

Electricité pour 400 foyers

Chauffage pour 1'200 foyers

Potentiel de réduction CO2 : 6'500 t/an

On pense que tous les kilomètres en Valais, sur la rive droite du Rhône, peuvent être forés de la même façon. Il y aurait une réserve d'énergie géothermique gigantesque en Valais.

Fin de la séance : 21h30 !